

COMMUNIQUÉ

Boralex fait l'acquisition d'un portefeuille de près de 200 MW de projets éoliens en France et en Écosse

Montréal (Québec), le 16 septembre 2016 – Boralex est heureuse d'annoncer avoir conclu l'acquisition d'un portefeuille de projets de près de 200 MW éolien situé en France et en Écosse, ainsi que l'acquisition d'environ 8 500 hectares de terrain sur lesquels les projets seront développés, pour une contrepartie totale au comptant de 103 M\$CA (70 M€) (la « Contrepartie ») (la « Transaction »).

« Grâce à cette acquisition, Boralex poursuit son expansion sur le marché français de l'éolien. Cette acquisition témoigne aussi de notre volonté d'explorer de nouveaux marchés et nous croyons que l'Écosse, avec un gisement éolien très intéressant et un contexte politique en général favorable aux énergies renouvelables, dont l'éolien terrestre, offre des perspectives de croissance intéressantes à moyen terme » souligne Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex.

La Transaction porte sur le portefeuille de projets suivant :

- Un projet de 51 MW prêt à construire en Bretagne en France (les « Moulins du Lohan »), dont la construction débutera dès cet automne et dont la mise en service est prévue pour T2 2019;
- Un projet de 23,5 MW à un stade avancé de développement en Écosse (« Projet A »);
- 126 MW de projets à des stades préliminaires de développement en Écosse (« Projets B »).

Pour réaliser les Moulins du Lohan, Boralex évalue le montant total des investissements associés à 97 M€ (142 M\$CA), alors que Boralex poursuivra l'étude et le développement des Projets A et B en fonction du cadre règlementaire qui prévaudra en Écosse à moyen terme.

De plus, Boralex prendra une décision au cours des prochains mois quant à la vente éventuelle des terrains acquis. Si une telle décision devait être prise, Boralex conserverait à son avantage l'ensemble des droits fonciers et autres pour le développement futur de projets éoliens.

FINANCEMENT DE LA TRANSACTION

La Contrepartie a été versée entièrement au comptant grâce à l'utilisation de la facilité de crédit rotatif existante de Boralex ainsi que de son encaisse. De plus, Boralex est en discussion avancée auprès de BNP Paribas SA pour un prêt relais d'environ 45 M€ (66 M\$CA) d'une durée de 24 mois devant clôturer d'ici la fin septembre 2016.

CONSEILLERS

Les conseils juridiques sont fournis à Boralex par K&L Gates LLP. BNP Paribas Corporate Finance a agi à titre de conseiller exclusif en fusions et acquisitions.

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis vingt-cinq ans. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX et BLX.DB.A respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'électricité, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché et des règlementations affectant son industrie, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

-30 -

Pour de plus amples renseignements :

Médias

Julie Cusson
Directrice, affaires publiques et communications
Boralex inc.
(514) 985-1353
julie.cusson@boralex.com

Investisseurs

Marc Jasmin Relations aux investisseurs Boralex inc. (514) 284-9868 marc.jasmin@boralex.com